 **OFFRE D’EMPLOI**

 **Concours no 2018-06**

 **Le 20 janvier 2018**

**PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN COMMUNICATION**

# **Poste menant à la permanence**

***Le Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais sollicite des candidatures en vue de pourvoir à un poste de professeur en communication, avec une spécialisation dans l’un des champs suivants****:* ***communication numérique et nouvelles technologies des communications, sociologie des médias.***

La personne recherchée est titulaire d'un doctorat en communication ou dans une discipline connexe. La personne dont la candidature sera retenue devra avoir un programme de recherche actif dans les champs de spécialisation indiqués ci-dessus.

La personne dont la candidature sera retenue devra démontrer un excellent potentiel en recherche et en enseignement universitaires, posséder des aptitudes à l’encadrement d’étudiants de tous les cycles et être disposée à offrir des services à la collectivité. Elle devra faire preuve d’une excellente connaissance de la langue française orale et écrite.

**Traitement :** Selon les dispositions de la Convention collective

**Site de travail :** Gatineau

**Entrée en fonction :** 1er mai 2018 ou selon toute entente à cet effet avec l’Université

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur dossier de candidature accompagné d’un curriculum vitæ détaillé, des attestations d’études pertinentes et des coordonnées de trois répondants, **avant 16 h 30 le 16 février 2018**, à l’attention de :

Monsieur Martin Robitaille, directeur

Département des sciences sociales

Université du Québec en Outaouais

Case postale 1250, succursale Hull Gatineau (Québec) J8X 3X7

Courriel: martin.robitaille@uqo.ca

Téléphone : 819-595-3900 poste 2614

Télécopieur : 819-595-2384

Note :

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L’Université du Québec en Outaouais souscrit aux programmes d’accès à l’égalité en emploi et d’équité en matière d’emploi, et invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.